



Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la création d'une ligne budgétaire de CHF 30'000.- pour le tourisme local

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

En exécution des dispositions légales et réglementaires, nous vous soumettons notre rapport à l'appui d'une demande de crédit d'engagement pour le développement du tourisme local.

1. Introduction

Le budget communal dispose d'une rubrique « Tourisme » qui est dotée de la somme de CHF 27'000.- pour la contribution à Tourisme neuchâtelois.

Après discussion avec la commission du développement du tourisme, de l'économie et de l'énergie (COTEE), le Conseil communal souhaiterait disposer de moyens afin d'améliorer et de promouvoir le tourisme local et d'augmenter l'enveloppe actuellement attribuée à la promotion touristique de la commune. L'idée est de porter une ligne budgétaire supplémentaire de CHF 30'000.- afin de réaliser les projets ci-dessous.

2. Développement

Lors d'une séance avec la COTEE, nous avons reçu une journaliste et guide touriste qui dispose de grandes connaissances de notre région. Dans le cadre d'un ouvrage général sur les balades régionales et les merveilles de la Suisse romande, cette journaliste a rédigé un chapitre entier sur La Grande Béroche et ses atouts naturels, panoramiques et culturels.

Pour des raisons d'édition, le chapitre a dû être tailladé et revu à la baisse en terme de contenu. Le Conseil communal souhaite reprendre ce travail en collaboration avec la précitée afin d'y donner vie et de pouvoir permettre aux habitant·e·s de notre commune et aux touristes de profiter de notre beau patrimoine.

3. Coûts financiers

Afin de réaliser ce projet de mise en valeur des atouts communaux, nous avons défini les besoins suivants :

- 6 balades à CHF 1'500.-	CHF 9'000.-
- 6 supports de départ à CHF 1'000.-	CHF 6'000.-
- 6 phases de test à CHF 250.-	CHF 1'500.-
- communication	CHF 3'500.-
- divers et mise en place	CHF 10'000.-
Total	CHF 30'000.-

Cette somme de **CHF 30'000.-** permettra la mise en place de balades à thème sur le terroir, le patrimoine médiéval et le patrimoine lacustre de notre région.

Bien que susceptible d'être adaptée dans les prochaines années, avec l'accord de la COTEE, cette rubrique budgétaire est appelée à devenir pérenne d'où l'arrêté qui est soumis à votre autorité.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous demande de bien vouloir accepter la demande de crédit d'engagement de CHF 30'000.- pour la promotion du tourisme local.

La commission des finances a été consultée lors de sa séance du 25 octobre 2021 et a préavisé favorablement cette demande, à l'unanimité.

En se tenant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, le Conseil communal vous prie d'agréer, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, ses salutations distinguées.

Saint-Aubin-Sauges, le 27 octobre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le chef du dicastère,
Hassan Assumani Maxime Rognon